

Revue **Didactiques**
Laboratoire de Didactique de la Langue et des Textes
Université Yahia FARÈS Médéa
ISSN 2253-0436 /Dépôt Légal : 2460-2012/EISSN : 2600-7002



Objet : Projets pour des appels à contribution libres

Chère collègue, Cher collègue,

La revue *Didactiques* du Laboratoire de *Didactique de la Langue et des Textes* de l'Université de Médéa (Algérie) vous invite à proposer un projet d'appel à contributions thématique inclus dans les centres d'intérêt de la revue. Ce projet d'appel doit être original. Il est à coordonner par un ou deux chercheurs, trois maximum, lesquels doivent être au moins des Maîtres de Conférences A ou des Maîtres de Conférences HDR. Ces coordonnateurs (ou ce coordonnateur) doivent (doit) rédiger un argumentaire dans une thématique incluse dans le champ didactique des langues, ou dans une thématique qui en est proche. Le projet doit être envoyé au courriel de l'éditeur en chef à l'adresse électronique suivante : djamelkadik@gmail.com

Le projet de l'appel à contribution est soumis ensuite au comité de rédaction de la revue qui donne son avis : favorable, perfectible, ou défavorable.

En cas d'acceptation, les coordonnateurs, en collaboration avec la revue du numéro thématique, s'entendent sur les délais de soumission. La revue *Didactiques* se chargera ensuite de diffuser largement l'appel à contributions. Les coordonnateurs peuvent également proposer à la revue *Didactiques* des sites pour la diffusion de l'appel à contributions.

Une fois l'appel à contributions validé et diffusé, chaque contributeur doit soumettre son article par le biais de la plateforme algérienne (ASJP) en y créant un compte ici : <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/300> ainsi qu'en respectant les normes de la revue à télécharger dans la rubrique : [Instructions aux Auteurs](#)

Les articles reçus par la revue seront soumis aux réviseurs (reviewers). Ces derniers seront choisis par le comité de rédaction de la revue. Cela dit, les coordonnateurs du numéro thématique peuvent aussi

proposer d'autres réviseurs. Ils seront aussi susceptibles d'être intégrés à la revue comme réviseurs, sinon comme éditeurs associés.

Une fois les articles acceptés et soumis pour publication, le coordonateur ou les coordonateurs, en donne(nt) une présentation se situant au début du numéro édité.